



L'ÉPIPHANOIS



**VOIR À
L'INTÉ-
RIEUR
POUR
PLUS DE
DÉTAILS
SUR LA PROGRAMMA-
TION DU CARNAVAL 2013**



**BÉBÉS DE L'ANNÉE
2012 - RAPPEL**



UNE FÊTE SERA ORGANISÉE EN
MAI 2013 POUR TOUS LES NOU-
VEAUX BÉBÉS NÉS EN 2012.

DATE LIMITE POUR INSCRIRE VO-
TRE BÉBÉ : le jeudi 28 février 2013.
Détails à l'intérieur.

**SPECTACLE FAMILIAL
DIMANCHE 3 MARS 2013 À 13 H 30
AU CENTRE DES LOISIRS
SIMONE SIMARD
BIENVENUE À TOUS !**



FÉVRIER 2013

2013 NUMÉRO 1



13.01.012

PARTICIPATION AU PROGRAMME CHANGEZ D'AIR

ATTENDU QUE les particules fines sont très nuisibles à la santé cardio-pulmonaire et coûtent très cher à la société québécoise en frais de santé et d'absentéisme ;

ATTENDU QUE le chauffage au bois est pour une part importante responsable du smog hivernal ;

ATTENDU QUE l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), a été mandatée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), afin de mettre sur pied et de gérer un programme de retrait et de remplacement de vieux appareils de chauffage au bois au Québec, excluant le territoire de l'Île de Montréal ;

ATTENDU QUE l'AQLPA lance le programme de retrait et de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois « CHANGEZ D'AIR! » offrant une remise jusqu'à 400 \$ pour les vieux poêles et 500 \$ pour les fournaises et jusqu'à 100 \$ pour le système d'évent ;

ATTENDU QUE l'objectif du programme est de réduire de façon importante le nombre de particules fines en retirant ou en remplaçant 5000 vieux appareils de chauffage ;

ATTENDU QUE ce programme se déroule en deux phases ;

ATTENDU QUE la première phase est ouverte à toute la population du Québec et se termine après avoir versé 2500 remises, ou au 31 décembre 2012, selon la première éventualité ;

ATTENDU QUE la participation des municipalités est requise dans une deuxième phase, lesquelles viennent bonifier le programme, en attribuant un montant additionnel de 100 \$ pour chaque poêle à bois, portant la remise totale à 200 \$ pour un retrait et à 500 \$ (poêle) ou 600 \$ (fournaise) pour le remplacement par un appareil de chauffage certifié EPA ou AC-NOR B415.1 qui émet 70 % moins de particules fines ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Pâquerette Thériault et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Épiphanie désire participer au programme en accordant un montant de cent dollars (100 \$) par vieux appareil de chauffage au bois retiré ou remplacé sur son territoire, jusqu'à concurrence de 5 poêles remplacés.

13.01.018

ACHAT D'UNE LIGNE DE VIE AUTORÉTRACTABLE

ATTENDU QU'une ligne de vie autorétractable est obligatoire pour travailler dans les espaces clos ;

ATTENDU QUE l'équipement que possède la Municipalité est défectueux ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu les propositions suivantes :

Dickner fournitures industrielles inc. : équipement neuf au coût de 1895,95 \$;

RMG Prévention : équipement neuf au coût de 1885 \$;

Les produits de sécurité North Ltée : réparation au coût de 1967,77 \$.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Hervé Dubé et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat d'une ligne de vie autorétractable neuve, auprès du fournisseur RMG Prévention de Rivière-du-Loup, au coût de 1885 \$, plus les taxes applicables.

MOT DU MAIRE



Chers amis,
Madame, monsieur,

Vous pourrez constater l'essentiel du budget 2013 de la Municipalité dans ce numéro. Le taux de taxe global a été fixé à 1,53 \$/100 dollars d'évaluation, soit 0,02 \$/100 dollars d'évaluation en moins par rapport à 2012.

Cela étant dit, j'aimerais vous entretenir sur l'avancement de quelques dossiers. D'emblée, le dossier du réservoir est présentement entre les mains des fonctionnaires de l'état. Nous attendons la réponse quant à l'ampleur de la subvention qui sera accordée. Aurons-nous une réponse suffisamment rapidement pour entamer le processus des appels d'offre de services professionnels d'ingénierie et réaliser le projet avant la prochaine saison hivernale, rien n'est moins sûr car plusieurs étapes devront être franchies avant de lancer officiellement les travaux. Quoiqu'il en soit, le conseil suit le dossier de près.

En ce qui a trait à la mise aux normes des étangs aérés, nous entamons très prochainement l'appel d'offre de services professionnels pour être en mesure de compléter la majeure partie des travaux cette année. L'aération des étangs devra être améliorée, de nouvelles soufflantes seront nécessaires, la correction de pentes négatives dans certains conduits devra être réalisée et un système de déphosphatation chimique sera implanté sur le site. La plupart de ces travaux seront confiés à des entrepreneurs.

Dans un autre ordre d'idées, vous n'êtes peut-être pas sans savoir qu'il y a un projet de regroupement de plusieurs municipalités de la MRC en ce qui concerne la prévention et l'intervention en incendie. Cette idée découle du fait que toutes les municipalités du Québec se doivent de respecter le Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie 2010-2015, élaboré de concert avec leur MRC, et les obligations qu'il contient. Deux options sont sur la table et le conseil est à analyser ce qui sera le plus avantageux tant au niveau quantitatif que qualitatif. D'aucuns diront que nous pouvons toujours faire notre chemin seul ; cela est certes vrai mais les diverses obligations et leurs échéances seront de plus en plus difficiles à respecter et nous ne disposons pas de plus en plus de personnel. L'union ne fait-elle pas la force ? L'analyse est en cours.

Vous verrez circuler prochainement notre nouvelle acquisition à la voirie : un camion 6 roues Chevrolet Silverado neuf avec une benne en aluminium. Bien évidemment prévu au budget 2013, ce véhicule remplace notre vieille camionnette Dodge 1994 qui avait plus de 430 000 km au compteur et qui ne passait plus aux inspections de la SAAQ. Versatile et puissant, ce véhicule nous rendra de fiers services. Au coût de 52 350 \$, il s'agit, nous pensons, d'un très bon achat.

Cette année sera aussi l'année d'un grand chantier, je parle des éoliennes. En effet, le projet éolien communautaire Viger-Denonville doit voir ses premières éoliennes tourner en décembre. Ce qui veut dire que les travaux débiteront dès ce printemps. Le conseil a signifié sa préoccupation sur l'état des chemins pendant la construction du parc d'éoliennes et demeure en contact avec le promoteur qui a bien saisi l'enjeu pour la municipalité et qui est ouvert à limiter au maximum les dégâts. Ce projet, je le rappelle, permettra au prochain conseil de bénéficier de redevances annuelles qui l'aidera sûrement dans l'élaboration du budget 2014.

Finalement, et pour passer à un sujet plus festif, je vous rappelle que durant toute la fin de semaine du 16 février, vous êtes cordialement invité à venir vous amuser en famille au Carnaval dont vous retrouverez la programmation dans ce numéro. Amusez-vous bien ! Bon Carnaval ! En espérant que Dame nature nous enverra quelques flocons de plus d'ici-là !

Jean-Pierre Gratton, maire

BUDGET 2013 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE

CHARGES

Administration générale	279 884 \$
Sécurité publique	127 422 \$
Transport	589 226 \$
Hygiène du milieu	242 990 \$
Santé et bien-être	7 800 \$
Aménagement, urbanisme et développement	56 862 \$
Loisirs et culture	141 854 \$
Frais de financement	6 725 \$

SOUS TOTAL DES CHARGES 1 452 763 \$ (amortissement inclus)

AMORTISSEMENT - 208 294 \$

IMMOBILISATIONS FINANCEMENT ET AFFECTATIONS

Produit de disposition d'immobilisation	- 1 200 \$
Remboursement de la dette à long terme	44 760 \$
Réserve financière réseau aqueduc et égout	4 340 \$
Surplus affecté	9 750 \$
Surplus accumulé non affecté	-34 525 \$
Activité d'investissement	39 100 \$

TOTAL FINANCEMENT ET AFFECTATIONS 62 225 \$

TOTAL DES CHARGES 1 306 694 \$

REVENUS

Taxes	871 004 \$
Paiements tenant lieu de taxes	10 753 \$
Autres revenus	114 088 \$
Transferts	310 849 \$

TOTAL DES REVENUS 1 306 694 \$

DÉPANNEUR 4 COINS
JÉRÔME PLOURDE ET SON ÉQUIPE
POUR BIEN VOUS SERVIR!

205, rue Viger, Saint-Épiphane, Québec G0L 2X0 418 862-4872



Garage Mécanique St-Épiphane
246, rue Viger, St-Épiphane, Qc. G0L 2X0
-Vente - Essence - Diesel - Mécanique générale
418 862-3673
Lave-auto

TAUX DE TAXATION 2013 (SUITE)

Le taux de la taxe foncière de base est fixé à 1,01310\$/100\$ pour l'année 2013 conformément au rôle d'évaluation en vigueur au 1^{er} janvier 2013.

Les taux des taxes foncières spéciales identifiées ci-dessous sont fixés pour l'année fiscale 2013 conformément au rôle d'évaluation en vigueur le 1^{er} janvier 2013 :

Taxe foncière « Sûreté du Québec » :	0,08719 \$/100 \$
Taxe foncière « Voirie locale » :	0,42092 \$/100 \$
Taxe foncière « Supralocal » :	0,01607 \$/100 \$
Pour un total de taxes de	<u>1.53728 \$/100 \$</u> (UNE BAISSÉ PAR RAPPORT À 2012)

Le tarif de compensation « Aqueduc et égout » est fixé et établi de la façon suivante :

Catégorie chalet	0 – 16 667 gallons	98 \$
Résidence, commerce et entreprise	0 – 40 000 gallons	300 \$
Garage	0 – 100 000 gallons	351 \$
Hôtels, bars, restos	0 – 300 000 gallons	863 \$
Habitations collectives	0 – 300 000 gallons	1 524 \$

Pour toute consommation excédant les maximums permis, le taux additionnel est de 2,00 \$ du mille (1 000) gallons d'eau excédentaire, selon les modalités du règlement numéro 120, en vigueur et dûment amendé.

Une taxe spéciale annuelle de 10 \$, sur tous les immeubles imposables du territoire de la Municipalité de Saint-Épiphané, en vue de créer une réserve financière pour l'amélioration du réseau d'eau potable, est reconduite pour l'année 2013. Les unités d'évaluation d'un logement et plus sont touchées par cette taxe annuelle spéciale. Sont exclues les propriétés de lots à bois sans aucune construction.



Tél: (418)497-2478
Fax: (418)497-2903

PIÈCES D'AUTO
M. MICHAUD INC.

36 TACHÉ OUEST
ST-HUBÉRT DE RIVIÈRE-DU-LOUP
QC, G0L 3L0



Nathalie Lévesque
Notaire et conseiller juridique

485, Rang 4 Est Saint-Épiphané (Québec) G0L 2X0
Tél. (418) 862-2025 Fax: (418) 862-0330

TAUX DE TAXATION 2013 (SUITE)

Le tarif de compensation pour les services de l'enlèvement et du transport des ordures est fixé selon le nombre d'unités et selon le prix tel que mentionné ci-dessous :

Logement, résidence et		
bar supplémentaire -	1 unité	90,13 \$
Résidence saisonnière -	0.5 unité	45,07 \$
Fermes enregistrées -	2,0 unités	180,27 \$
Épiceries -	2,5 unités	225,33 \$
Restaurants -	2.5 unités	225,33 \$
Garages -	2,5 unités	225,33 \$
Hôtels et bars -	2 unités	180,27 \$
Ateliers, entreprises -	1,5 unité	135,20 \$
Commerces de service	1,5 unité	135,20 \$
Commerces de détail -	1,5 unité	135,20 \$
Casse-croûte -	1,5 unité	135,20 \$
CLSC -	8 unités	721,07 \$
Habitations collectives -	6 unités	540,80 \$

Le tarif de compensation pour les services de l'enfouissement des ordures est fixé à :

Logement, résidence		
et bar supplémentaire -	1 unité	52,39°\$
Résidence saisonnière -	0.5 unité	26,19°\$
Fermes enregistrées -	2,0 unités	104,78°\$
Épiceries -	2,5 unités	130,97°\$
Restaurants -	2.5 unités	130,97°\$
Garages -	2,5 unités	130,97°\$
Hôtels et bars -	2 unités	104,78°\$
Ateliers, entreprises -	1,5 unité	78,58°\$
Commerces de service -	1,5 unité	78,58°\$
Commerces de détail -	1,5 unité	78,58°\$
Casse-croûte -	1,5 unité	78,58°\$
CLSC -	8 unités	419,11°\$
Habitations collectives -	6 unités	314,33°\$

Le Conseil municipal décrète que la taxe foncière et toutes les autres taxes ou tarifs de compensation sont payables en quatre (4) versements égaux, le premier versement étant dû le 28 mars 2013, le second versement étant dû le 28 juin 2013, le troisième versement étant dû le 30 septembre 2013 et le quatrième versement le 29 novembre 2013. Pour bénéficier de ce droit, le débiteur doit recevoir un compte de taxes excédant trois cents dollars (300 \$) pour chaque unité d'évaluation. Le taux d'intérêt s'appliquant à toutes taxes, tarifs, compensations, permis ou créances dus à la Municipalité de Saint-Épiphanne demeure fixé à 18 % pour l'année 2013 et pour tous les comptes antérieurs. Un escompte de deux pour cent (2 %), sur le deuxième, le troisième et le quatrième versement, est accordé aux contribuables qui paient leur compte de taxes, supérieur à trois cents dollars (300 \$), avant la date ou à la date d'échéance du premier versement de 2013. Des frais de 50 \$ seront facturés pour tous les chèques sans provisions suffisantes.



Centre local de développement
Région de Rivière-du-Loup

T 418 862-1823
F 418 862-3726

infos@cldrdl.com
riviereduloup.ca/cld



646, rue Lafontaine, bureau 201, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3C8

Club de l'Âge d'Or Saint-Épiphanne

Léopold Michaud, président 418-867-1070

Suzelle Dumont, secrétaire 418-862-3696

Soirée dansante à tous les 4^e dimanche du mois et les 5^e dimanche de janvier, mai et octobre.



La chronique du développeur

Bonjour à tous,

CORPO ÉPIPHANOISE DE DÉVELOPPEMENT

Le 11 février dernier se tenait l'Assemblée de fondation de votre nouvelle Corpo épiphanoise de développement. Lors de cette rencontre, il s'est formé un conseil d'administration de cinq (5) personnes qui mettront en place, au cours de la prochaine année, un plan d'action et des initiatives pour le développement de votre communauté et ce, en lien avec le conseil municipal et divers partenaires de la collectivité.

Je vous tiendrai informé dans mes prochains articles du travail de ces bénévoles qui ont accepté de travailler au développement de Saint-Épiphanie.

PRÉPARATION DU JARDIN COLLECTIF 2013

Nous vous informons que le jardin collectif sera de retour à l'été 2013, un groupe de jardiniers débutera sous peu les préparatifs. Le principe d'un jardin collectif est de travailler ensemble pour la formation du jardin et partager 75 % des récoltes entre les membres et remettre l'autre 25 % à la collectivité.

Si vous êtes intéressés à vous joindre au groupe, ou encore à obtenir plus d'information, je vous invite à me contacter : (418) 862-0052 poste 23.

CALENDRIER 2013

Je tiens à remercier tous les participants au concours de photos. Pour ceux et celles qui souhaitent récupérer leur originaux, vous pouvez le faire en venant me rencontrer au bureau municipal, les mercredi et jeudi.

Il est possible de vous procurer des copies additionnelles du calendrier 2013, au montant de 5,00 \$ auprès de votre bureau municipal.

J'en profite pour vous souhaiter une belle Saint-Valentin et un bon Carnaval !

Marie-Eve Ouellet, agente de développement rural
Mercredi et jeudi (418) 862-0052 poste 23
Courriel : meouellet@animationrurale.net

Historique du Cercle de Fermières de 1932 à 2013

En 1932, lors d'une conférence donnée par Madame Champoux, une quarantaine d'aspirantes donnèrent leur nom pour la création d'un Cercle de Fermières à Saint-Épiphane. L'année suivante, la 1ère exposition locale est organisée. L'association existe depuis maintenant 81 ans dans notre paroisse et jusqu'à ce jour, le Cercle compte toujours 45 membres. Les rencontres mensuelles continuent d'avoir lieu ce qui permet de garder l'esprit d'équipe, un élément indispensable à la créativité et au succès de notre Cercle de Fermières.

Bienvenue aux futures membres !!

Francine Champagne
Responsable du comité communication
du Cercle de Fermières de Saint-Épiphane



Sensei : Denis Boucher
(Ceinture noire 3e dan)

Dojo : St-Épiphane

Tel. : (418) 868-1836
e-mail : yunzuki@hotmail.com

www.karate-kempo-sherbrooke.com



François Lapointe

Député
Comté de Montmagny-L'Islet
Kamouraska-Rivière-du-Loup

Centre commercial Rivière-du-Loup
298, boulevard Armand-Thériault
3ième étage, bureau 3F
Rivière-du-Loup (QC) G5R 4C2
418-868-1280
Francois.Lapointe@parl.gc.ca

CERCLE DES FERMIÈRES

Saint-Épiphane

Suzanne Roy

Présidente

867-4194



375 RUE TÉMISCOUATA
RIVIÈRE-DU-LOUP (QUÉBEC)
CANADA G5R 3Z5

T 418 862-7231 F 418 862-6196
SF 1 866 979-7231

NUMÉRO D'URGENCE - MUNICIPALITÉ



Pour toute urgence concernant le réseau routier ou les infrastructures municipales, il vous suffit d'appeler au 418-862-0052, poste 28 et d'appuyer sur le 1 dès que le message du contremaître commence. Il y aura un délai d'environ une minute pour que votre appel soit transféré au cellulaire de la personne qui est de garde.

Une urgence = action qui doit être prise sans délai

Merci de votre collaboration !

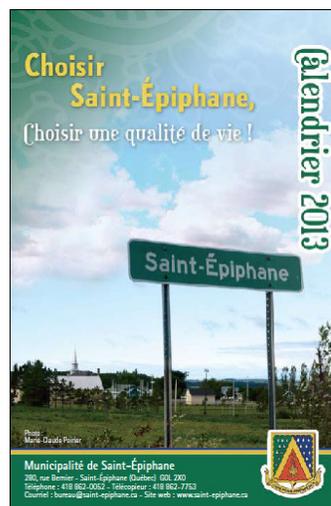


CALENDRIERS DE SAINT-ÉPIPHANE À VENDRE

Un calendrier de Saint-Épiphanie version 2013 a été créé grâce à un concours de photos qui prenait fin le 31 octobre 2012.

Nous avons fait distribuer un exemplaire à tous les domiciles de Saint-Épiphanie et vous pouvez vous en procurer des copies supplémentaires au coût de 5,00 \$, taxes comprises, en vous rendant au bureau municipal.

La Corpo épiphanoise de développement tient à remercier tous les gens qui ont participé au concours de photos tout au long de l'année !



cheminée
BSL

Étienne Lepage

418 860-5102 418 898-2549
Fax. : 418 898-2346
chemineebsl@hotmail.ca
Ramonage, inspection,
installation et réparation
Dénéigement de toiture
18, rue Lepage, St-Paul-de-la-Croix
Québec, G0L 3Z0



Siège social : 10, chemin Taché Ouest, St-Hubert (Québec) G0L 3L0
Centres de services : 331, rue Principale, St-Modeste (Québec) G0L 3W0
190, rue Viger C.P 40, St-Épiphanie (Québec) G0L 2X0
418 497-3901 - WWW.DESJARDINS.COM - 1 800 CAISSES

Affiliée au Centre financier aux entreprises du Bas-Saint-Laurent - 418 863-4058

La Caisse populaire Desjardins de Viger
Partenaire impliqué auprès de la jeunesse



Bernard Guimond, Pl. fin.
Directeur général

Siège social
10, rue Taché Ouest, C.P. 7
Saint-Hubert de Rivière-du-Loup
(Québec) G0L 3L0

Planificateur financier et
représentant en épargne collective
pour Desjardins Cabinet
de services financiers inc.

418 497-3901, poste 228
Télécopieur : 418 497-2844
bernard.e.guimond@desjardins.com



Programme de retrait et de remplacement de vieux appareils de chauffage au bois

Plus un appareil effectue une bonne combustion, moins il émet des **émissions polluantes** nuisibles pour la **santé humaine** et l'**environnement**.

Un poêle, une fournaise ou une chaudière certifiée, ainsi que l'utilisation qu'en fait son propriétaire, permettraient une **réduction de 87 % des émissions de particules fines**¹.

Plus de 650 000 ménages utilisent le bois comme source d'énergie au Québec.

- 216 000 (un tiers) ménages québécois utilisent le bois comme source de chauffage principale;
- 420 000 (deux tiers) ménages utilisent le bois comme source de chauffage d'appoint

L'objectif du programme CHANGEZ D'AIR ! est de recycler 5000 poêles **non certifiés EPA**. Le programme CHANGEZ D'AIR ! débutera vers la fin août 2012 et se déroulera en deux phases.

Une première phase, qui inclut 2 500 poêles, est ouverte à tous les contribuables du Québec, excluant l'Île de Montréal.

Dans une seconde phase, prévue pour janvier 2013, le programme s'appliquera seulement là où une **entente de participation avec le secteur municipal** sera conclue dans le cadre du programme CHANGEZ D'AIR ! et ne sera donc accessible qu'aux résidents des municipalités participantes.

IMPORTANT

À compter des 1^{er} janvier 2013, seuls les **citoyens dont la résidence principale se situe sur le territoire d'une municipalité participante** auront **accès à la remise** du programme CHANGEZ D'AIR !

Par conséquent, les **résidents des municipalités non-participantes ne pourront recevoir aucune remise** incitative pour le retrait et remplacement de leur vieil appareil de chauffage au bois.

La Municipalité de Saint-Éphane participe au programme CHANGEZ D'AIR mais faites vite ! premiers arrivés, premiers servis ! Appelez sans tarder à l'AQLPA au 1 855 702-7573

Programme CHANGEZ D'AIR !

Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)

484 Route 277

Saint-Léon-de-Standon, Québec, G0R 4L0

Site web : www.changezdair.org



MAISON FUNÉRAIRE
Marc-André Rioux Ltée

Gilbert Rioux, propriétaire

C.P. 934, 169 LAFONTAINE, RIVIÈRE-DU-LOUP, QC, G5R 3Z5

Tél. : (418) 862-2668

SERVICE D'EXTINCTEURS
RIVIÈRE-DU-LOUP 2006

RECHARGEMENT - ENTRETIEN - VENTE
TEST HYDROSTATIQUE

Commerce - Unité mobile
Tél.: 418-862-2858
Michel Piette, prop:
Courriel: extincteurs.rdl@netscape.ca

BUREAU
355 2^{ème} rang est
St-Éphane GOL 2XO
Tél.: (418) 862-7060
Fax.: (418) 862-7060

CARNAVAL DE SAINT-ÉPIPHANE

15 - 16 et 17 FÉVRIER 2013



UNE PROGRAMMATION POUR TOUTE LA FAMILLE

LE VENDREDI 15 FÉVRIER

LIEU : CHALET DES PATINEURS

19 h 00 Patinage aux flambeaux avec musique
et randonnée en raquettes avec lampe frontale

19 h 30 INSCRIPTION TOURNOI DE YUM

Équipe de 2 personnes - coût : 5 \$ par personne

20 h 00 DÉBUT DU TOURNOI

LE SAMEDI 16 FÉVRIER

LIEU : CHALET DES PATINEURS

13 h 00 JOURNÉE FAMILIALE EN PLEIN-AIR

Jeu gonflable, sculpture de ballons, maquillage,
glissade pour les enfants et promenade en calèche (1 \$)

13 h 00 à 17 h 00 PATINAGE LIBRE

13 h 00 INSCRIPTION RALLYE EN RAQUETTES

Catégorie familiale /tous âges /1 adulte minimum

Catégorie adulte (13 ans et plus)

Équipe de 4 personnes maximum, prix de participation

13 h 30 DÉBUT DU RALLYE

13 h 30 PARTIE DE SUCRE coût : 2 \$ la palette

17 h 00 SOUPER DU CERCLE DES FERMIERES

Lieu : Centre des loisirs Simone Simard

Mijoté de porc et de bœuf

10 \$ / adulte et 5 \$ / 6 à 12 ans

Gratuit pour les 5 ans et moins

18 h 30 à 21 h 00 HOCKEY LIBRE

20 h 00 SOIRÉE DANSANTE AVEC LE CHANSONNIER MARC BÉLANGER DE ST-PAUL-DE-LA-CROIX

Lieu : Centre des loisirs Coût : 3 \$ / par personne et 2 \$ / 15 ans et moins

LE DIMANCHE 17 FÉVRIER

LIEU : CENTRE DES LOISIRS SIMONE SIMARD

12 h 30 INSCRIPTION TOURNOI POKER « Texas Hold'em »

13 h 00 DÉBUT DU TOURNOI - COÛT : 25 \$ / participant

Note : 20 \$ par participant sera remis pour les bourses et 5 \$ à l'organisation du Comité des loisirs

MERCI À NOS COMMANDITAIRES

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE

LES ENTREPRISES SLB PELLETIER

NATHALIE LÉVESQUE, NOTAIRE

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR

ET DE SPORT DU BSL

DÉPUTÉ JEAN D'AMOUR

BRASSERIE MOLSON

DIANE BOSSÉ 418 862-0052, poste 22



685, boulevard Armand-Thériault
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 6B9
Tél. : (418) 860-2442 • Fax : (418) 860-2200
Sans frais : (877) 860-2442
Courriel : cpelletier@propaneselect.ca
Site Web : www.propaneselect.ca

Christian Pelletier
Directeur



No. RBQ : 8293-0702-19

SERVICE 24h

Carrefour du camion R-D-L

1-800-392-3192

100, boul. Industriel
Rivière-du-Loup, Qué.

Semaine de relâche 2013



La semaine de relâche se tiendra du 3 au 9 mars prochain. Une programmation diversifiée s'adressant à tous les groupes d'âge vous est offerte. Vous devez vous inscrire par téléphone auprès de Diane Bossé, au (418) 862-0052 poste 22, ou par courriel : loisirs@saint-epiphane.ca **avant le vendredi 22 février 2013**. Nous nous réservons le droit d'annuler les activités en raison du manque éventuel d'inscriptions.

DIMANCHE 3 MARS

Spectacle familial
KETCHUP DIÈTE

13 h 30 au Centre des loisirs Simone-Simard

Entrée : gratuit pour les 5 ans et moins, 6 à 12 ans : 3 \$ et adulte : 5 \$



Madame Moutarde, la mère de Ketchup, est découragée ! Sa grosse tomate adorée a plusieurs livres en trop. Heureusement, Julienne BBQ, la femme-canon, veille au grain. Réussira-t-elle à empêcher Ketchup de déguster son mets préféré ? Ketchup diète : un spectacle pour tous les goûts !

MARDI 5 MARS

ZumbAtomic

Centre des loisirs Simone Simard

Pour les jeunes de 4 à 12 ans

de 13 h 30 à 14 h 30

GRATUIT

Date limite pour s'inscrire :

Vendredi 22 février 2013

MERCREDI 6 MARS

Sortie Cinéma / Piscine à Rivière-du-Loup

Apportez votre lunch

maillot et casque de bain, babouche

Départ : 8 h 45 Retour : 15 h 30

Centre des loisirs Simone Simard

Coût : 18 \$ par personne

Note : enfants de 6 ans et moins
doivent être accompagnés d'un parent

JEUDI 7 MARS

Centre de plein-air à Cabano

Glissades en tubes

Apportez votre lunch et collation

Départ : 9 h Retour : 16 h

Centre des loisirs Simone Simard

Coût : 15 \$ par personne

Note : enfants de 8 ans et moins doivent
être accompagnés d'un parent

VENDREDI 8 MARS

PROJECTION DE FILM : **Les mondes de Ralph**

Centre des loisirs Simone Simard

Heure : 19 h 30

GRATUIT POUR TOUS

HORAIRE DE LA PATINOIRE

«**Spécial relâche**»

Du samedi 2 au dimanche 10 mars

13 h à 15 h et 18 h 30 à 19 h 30 :

Patinage libre

15 h à 17 h et 19 h 30 à 21 h 00 :

Hockey

**C'EST LA
RELÂCHE!**

MANGER EN FAMILLE, C'EST NOURRISSANT ! FAÎTES-EN TOUT UN PLAT !



Suis-je en voie de disparition, une habitude menacée ? Ou en voie de transformation à cause de la conciliation travail-famille-étude-loisirs ? Avant, je représentais un rituel, une structure stable et conviviale entre membres de la famille, heureux de se retrouver ensemble pour partager des moments de la journée, rires et souvenirs. Maintenant, je suis pris à la hâte, quelquefois debout ou devant la boîte à images qu'est le téléviseur : je dois accueillir de nouveaux convives loquaces comme ipod, téléphone cellulaire ou téléviseur.

À table, tout le monde ! : cette phrase, bien que banale, chaleureusement dite par une voix de maman ou de papa ayant mitonné un repas simple, et nutritif résonne de moins en moins dans les foyers québécois. **Je suis le repas du soir qui s'ennuie de ne plus se prendre en famille !**

Malgré le rythme effréné de la vie moderne, le souper semble être une valeur constante, puisque plus de 90 % des jeunes québécois âgés de 6 à 16 ans partagent la plupart du temps le repas du soir en famille, selon des études récentes. Cependant, le contexte dans lequel celui-ci se déroule a subi une profonde mutation : insidieusement, la télévision s'est incrustée aux tablées ! En effet, près de 50 % des jeunes la regardent régulièrement en soupant ! Constat préoccupant, sachant que la télévision capte l'attention tant des enfants que des parents : il semblerait que l'habitude de la regarder en mangeant favorise la consommation d'aliments de valeur nutritive moindre et effrite les liens familiaux. Des études ont même établies un lien entre la consommation de repas devant la télé et une augmentation du risque d'embonpoint chez les enfants (de l'âge préscolaire à l'adolescence).

Les bonnes habitudes alimentaires se transmettent à table : en mangeant en famille, les enfants consomment davantage de fruits et de légumes et ont envie d'explorer un nouveau répertoire culinaire. La prise de repas en famille permet aux enfants de développer des compétences langagières et cognitives : ils accroissent leur culture générale, apprennent à raconter des histoires, à intervenir dans les conversations et aiguisent leur curiosité intellectuelle !

Pour que le souper devienne le théâtre d'une ambiance harmonieuse, certains principes doivent être respectés : en voici quelques-uns :

Les parents sont responsables du « quoi », du « quand » et du « où » : ce sont les parents qui décident du choix des aliments, de la préparation des plats, de la structure des repas (heure, lieu, déroulement). Le rôle du parent est donc de fournir des repas variés et équilibrés à des heures régulières et ce, dans une atmosphère plaisante à table afin que l'enfant apprennent ce que sont de saines habitudes alimentaires.

Les enfants sont responsables du « combien » : parmi les aliments offerts, ils choisissent lesquels ils vont manger et en quelle quantité. Ils écoutent les signaux de faim et de satiété et apprécient goûter à de nouveaux aliments. Donc, il ne faut pas insister ou forcer un enfant à vider son assiette, mais bien le laisser gérer instinctivement son appétit.

Éloignez les sources de distractions auditives et visuelles : votre famille pourra se concentrer sur des sujets positifs et partager un moment de qualité.

Les aliments servent à nourrir, pas à punir ou à récompenser : à la base les aliments fournissent l'énergie essentielle au bon fonctionnement du corps procurent du plaisir. « Mange tes légumes si tu veux du dessert ! » Le brocoli sera assurément moins attrayant et le dessert...plus attirant ! De plus, cette attitude restrictive risque d'engendrer chez l'enfant des préoccupations face à certains aliments « dit interdits », ce qui peut parfois dégénérer à long terme en trouble alimentaire.

Offrir et inviter à goûter, sans forcer : lors du processus de familiarisation avec de nouveaux aliments, il est préférable de présenter les aliments moins appréciés toujours sous la même forme afin de permettre aux enfants de se construire des références stables. Vous pouvez également encourager votre enfant à goûter ces nouveaux aliments en exprimant votre satisfaction par des mots : « C'est bon ! » « Miam » et ce, tout en dégustant avec appétit. Les parents sont des modèles important pour les enfants.

Un seul menu pour toute la famille : offrir un menu spécial à l'enfant qui ne veut pas goûter à un nouvel aliment ne lui rend pas service. Cela ne l'incitera pas à élargir son répertoire alimentaire.

Impliquer les enfants dans la préparation des repas : dresser les couverts, desservir la table, laver et essuyer la vaisselle, aider maman ou papa à peler ou couper des légumes, à composer une salade et même aider dans l'entretien du potager sont des tâches pour lesquelles les enfants peuvent aisément contribuer. S'ils participent à une quelconque étape menant à l'acte alimentaire, ils seront plus enclins à introduire de nouveaux aliments et...vous passerez plus de temps en famille ! Encouragez-le plutôt à sentir, toucher et goûter les nouveaux aliments offerts.

« Tout le monde à table » ! : relevez le défi de dire cette phrase 2 ou 3 fois par semaine, avec enthousiasme et...sans le téléviseur ! Chaque membre de la famille en retirera des bienfaits inestimables...et le tissu familial doit être tricoté serré pour éviter les mailles et les nœuds !

Restez à l'affut : jusqu'en avril 2013, le Comité saines habitudes de vie MRC de Rivière-du-Loup saura capter votre attention par la parution d'outils destinés à la conciliation famille-travail-études loisirs dans le journal Info-Dimanche !

Sources : Site Internet www.espacecom.qc.ca

Mylène Croteau, coordonnatrice du Comité saines habitudes de vie MRC de Rivière-du-Loup

Marie-Pier Chartier, Dt.p. Centre de santé et de services sociaux de Rivière-du-Loup.



310, rue Saint-Pierre

Rivière-du-Loup

Tél. : 418.867.2485 poste 244



Soccer Récréatif 2013



La Municipalité de Saint-Épiphanie est à la recherche de parents responsables pour le soccer récréatif cet été. Les groupes d'âges sont : 4 à 6 ans, 7 à 9 ans, 10 à 12 ans et pour les 13 ans et plus, à déterminer. La saison de soccer s'étalera de la mi-mai à la mi-août (10 semaines environ) et se termine par un tournoi inter-municipal.

En quoi consiste le rôle d'un parent responsable au soccer ?

- ◆ Préparer et animer les entraînements selon les groupes d'âges (1 fois par semaine) ;
- ◆ Participer à des parties inter-municipales (environ 1 fois par semaine sauf le groupe de 4 à 6 ans) ;
- ◆ Aimer le soccer et vouloir le transmettre aux jeunes ;
- ◆ Désirer s'impliquer au sein de sa communauté.

Note : un guide de formation de soccer sera remis aux parents responsables qui désirent s'impliquer cet été.

Si vous aimez relever les défis et que vous voulez acquérir une expérience supplémentaire, voici une belle occasion. Pour information, veuillez communiquer avec Diane Bossé, au (418) 862-0052 poste 22, avant le vendredi 29 mars 2013.

Note : Si aucun parent ne s'implique au niveau du soccer cet été, nous allons être dans l'obligation d'annuler la saison de soccer à Saint-Épiphanie.

QU'EST-CE QUI SE PASSE DU CÔTÉ DES LOISIRS ?

ZUMBATOMIC

Qu'est-ce que le ZumbAtomic ?

Le ZumbAtomic est un cours spécialement adapté pour les enfants de 4 à 12 ans qui fusionne la Zumba ainsi que la créativité et l'enthousiasme des enfants. Ils adorent bouger au rythme de la musique, se trémousser et s'amuser entre eux. Nous aimerions connaître votre intérêt face à ce cours. Les cours débuteront à la mi-avril, après l'école, au Centre des loisirs Simone-Simard.

Coût : 50 \$ par enfant pour 10 cours de 35 minutes.

Groupes d'âges : 4-6 ans Lil'Star 7-12 ans : Big Star

Minimum de 15 enfants pour débiter le ou les cours

Personne-ressource : Amélie Anctil, Instructeur-formation Zumba Fitness

Avis aux intéressés : dans le cadre de la Semaine de relâche, une demi-journée sera organisée pour que les enfants puissent essayer le cours.



BÉBÉS DE L'ANNÉE 2012

Le Comité de la Politique familiale et la Municipalité de Saint-Épiphane souligneront la naissance de ces nouveaux arrivants. Cette fête aura lieu le samedi 18 mai prochain dans le cadre de la Semaine de la famille. Un cadeau sera remis à tous les bébés qui seront présents à cette activité.



Nous invitons tous les parents à inscrire leurs nouveaux nés, en appelant au bureau municipal au (418) 862-0052 poste 22 ou par courriel : loisirs@saint-epiphane.ca. Nous avons besoin du nom de l'enfant, sa date de naissance, le nom des parents, l'adresse et le numéro de téléphone.

Date limite pour s'inscrire : le jeudi 28 février 2013.

Bienvenue à tous les nouveaux nés !



RAPPEL.... RAPPEL... RAPPEL...

LOCATION DE CASIERS - CHALET DES PATINEURS



Tous ceux et celles qui ont loué des casiers cet hiver et qui aimeraient, à la fin de la saison, récupérer leurs patins, vous devez communiquer au 418 862-0052 poste 22. Si vous décidez de laisser vos patins dans votre casier, la Municipalité n'est pas responsable en cas de vol.

Karaté Kempo 2000 et Gaoshindo



Le samedi 19 janvier dernier, a eu lieu la grande clinique annuelle du club de Karaté Kempo 2000 sous le thème du Goshindo.

Maître Alain Saily 8e dan, est venu transmettre avec un charisme et une joie de vivre contagieuse qui lui est propre, son art-martial à plus de 30 participants. La sueur était également au rendez-vous.

Notons également la supervision de Renshi Valérie Beau-lieu 4e dan, originaire de St-Louis-du-Ha! Ha! qui est venue spécialement de Sherbrooke pour l'occasion.

Sensei : Denis Boucher, Ceinture Noire 2e dan (YunZuki)



Ateliers en collaboration avec la Maison de la Famille du Grand-Portage

Maison de la Famille
du Grand-Portage



L'art de mijoter à la mijoteuse

Atelier pour apprendre et découvrir à mijoter des repas rapides, santé et pratiques.

Date : le jeudi 18 avril 2013

Heure : 19 h 20 à 21 h 00

Lieu : Centre des loisirs Simone-Simard

Coût : 10 \$ par personne

Minimum de 10 personnes

Date limite pour s'inscrire : le jeudi 11 avril 2013

Personne-ressource : Violette Saindon, intervenante à la Maison de la Famille du Grand-Portage



Dessert santé

Pourquoi se priver de dessert quand on peut apprendre à manger santé, de la théorie à la pratique des recettes santé.

Date : le mercredi 15 mai 2013

Heure : 19 h 30 à 21 h 00

Lieu : Centre des loisirs Simone-Simard

Coût : 10 \$ par personne

Minimum de 10 personnes

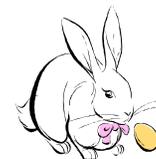
Date limite pour s'inscrire : le mercredi 8 mai 2013

Personne-ressource : Violette Saindon, intervenante à la Maison de la Famille du Grand-Portage.



Heure du conte

Thème : Pâques



Date : le Samedi 23 mars 2013

Clientèle : enfants de 4 à 7 ans

Places limitées : 10 enfants

Lieu : bibliothèque municipale

L'inscription est gratuite mais obligatoire, vous devez communiquer avec Diane Bossé au (418) 862-0052 poste 22.

Date limite pour s'inscrire : le mercredi 20 mars 2013

TRANSPORT
YOLAND CÔTÉ & FILS inc.
TRANSPORT - EXCAVATION
202, rue Marquis
Saint-Épiphane GOL 2X0
RBQ: 1189-3500-05
418 862-9091
Cellulaire : 418 860-9983

Terre jaune, noire et mélangée, gravier, abrasif, sable filtrant, 0 3/4 tamisé et location de machineries lourdes

ÉPICERIE • BOUCHERIE •
Le Garde manger
Nathalie Côté, propriétaire
222-A, rue Bernier
St-Épiphane (Québec)
GOL 2X0
418-862-8886

POSTES DISPONIBLES CET ÉTÉ

RESPONSABLE ET ANIMATEUR (TRICE) DE TERRAIN DE JEUX



La Municipalité de Saint-Épiphane procède actuellement au recrutement de candidates et de candidats pour combler des postes pendant la période estivale (juillet et août).

Mandat :

Sous la responsabilité de l'agente de projet loisir/famille, les titulaires des postes devront animer un groupe de jeunes, âgés de 5 à 12 ans, 5 jours par semaine durant l'été.

Sommaire des tâches :

- ◆ Planifier et superviser des activités d'animation pour les jeunes ;
- ◆ Assurer l'ordre et le bon fonctionnement du terrain de jeux ;
- ◆ Assurer la sécurité des jeunes participants ;
- ◆ Rédiger un calendrier d'activités pour la saison, un rapport quotidien et un rapport final.

Exigences :

- ◆ Être âgé (e) de 16 ans et plus et inscrit (e) aux études pour l'automne 2013 (pour le poste d'animateur/ trice) ;
- ◆ Être inscrit (e) aux études collégiales ou universitaires pour l'automne 2013 au niveau technique humaine (technique d'intervention en loisirs, techniques d'éducation à l'enfance, enseignement ou une autre formation connexe ou une expérience pertinente) pour le poste de responsable ;
- ◆ Posséder une expérience en animation avec les jeunes ainsi qu'une formation en secourisme d'urgence ou général serait un atout ;
- ◆ Avoir un bon sens de l'organisation ;
- ◆ Faire preuve de maturité, d'autonomie et d'un bon jugement;
- ◆ Être disponible la fin de semaine du 11 et 12 mai prochain pour une formation d'animateur.

Conditions de travail :

Le salaire et les honoraires de travail sont établis en fonction des postes. La date limite pour postuler est **le jeudi 28 mars 2012 avant 16 heures**. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention de madame Diane Bossé, agente de projet loisir/famille, au 280, rue Bernier, Saint-Épiphane, G0L 2X0, ou par courriel à : loisirs@saint-epiphane.ca. Seules les demandes d'emploi reçues avant la date limite d'inscription seront considérées.

En raison du travail avec des mineurs, un formulaire de vérification d'antécédents judiciaires devra obligatoirement être complété.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

EXPOSITION

La bibliothèque de Saint-Épiphane accueillera du 1er mai au 18 juin prochain, une exposition sur les chiens et les hommes. Vous y trouverez des livres sur les chiens de chasse, de compagnie, chiens de traîneaux, chiens de concours. Plus d'information dans le prochain Épiphanois.



GAGNANTS DES BONS D'ACHAT



Voici les gagnants qui se sont mérités des bons d'achat de la Librairie J.A. Boucher de Rivière-du-Loup.

Léa-Maude Bérubé, 1 bon d'achat de 10 \$

Kevin Caron, 1 bon d'achat de 10 \$

Diane Bossé, 1 bon d'achat de 20 \$

Claudine Gagnon, 1 bon d'achat de 20 \$

FÉLICITATIONS À TOUS !

CLUB DE LECTURE ÉTÉ 2013 DESJARDINS

Suite à l'enthousiasme qu'a suscité le concours de dessins de montres de l'année dernière, le Réseau BIBLIO sollicite encore une fois la participation des enfants. Suite aux recherches de l'équipe du Réseau BIBLIO, huit légendes ont été retenues et réparties dans chacune des huit MRC du Bas-Saint-Laurent. Pour la MRC de Rivière-du-Loup, c'est sous le thème « Dessine-moi une légende - Le rocher malin » qui a été retenue.



Nous voulons remercier les 23 élèves de l'École Notre-Dame-du-Sourire de 1ère et 2ième années qui ont réalisé leur légende associée à leur coin de pays. Un MERCI aux deux professeurs mesdames Sylvie Pelletier et Sophie Gagnon d'avoir permis à leurs élèves de s'impliquer dans ce beau projet.

Les gagnants se mériteront de magnifiques livres de contes et de légendes du Québec et la chance de voir leur dessin dans le Club de lecture d'été 2013. Le dévoilement aura lieu lors de l'Assemblée générale du Réseau BIBLIO en juin prochain.

Nous souhaitons BONNE CHANCE à tous les participants !

- Mini excavatrice Kubota KX-121-3
- Tracteur John Deere 5420 65 HP
- Trailer dompeur Normand
- Trailer 24 pieds (dompeur)
- Génératrice 4800 Watts
- Pompe à eau Honda 2"
- Débroussailleuse 7 pieds
- Équipements pour pelouse



LOCATION
DAN PELLE

267, rue Gagnon
Saint-Épiphane (QC) G0L 2X0

Maison: **418 862-8380**
Cell. 1: **418 863-2014**
Cell. 2: **418 860-9983**

Courriel: dan-pelle@hotmail.com

Daniel Pelletier, prop.



Jean D'Amour
Député de Rivière-du-Loup

Bureau de Trois-Pistoles
4-400, rue Jean-Rioux
418 851-1748

Bureau de Rivière-du-Loup
186, boul. de l'Hôtel-de-Ville
418 868-0822



Place aux citoyens

Veillez noter les dates des séances prévues par le conseil municipal pour toute l'année 2013, à 20 heures, au Centre des loisirs Simone-Simard, 290, rue Sirois :

- Jeudi 17 janvier
- Lundi 11 février
- Lundi 11 mars
- Lundi 8 avril
- Lundi 6 mai
- Lundi 10 juin
- Lundi 8 juillet
- Lundi 5 août
- Lundi 9 septembre
- Jeudi 3 octobre
- Lundi 11 novembre
- Lundi 9 décembre



Votre organisme a-t-il des communiqués à faire paraître ?

Votre association veut-elle faire connaître ses services ?

Profitez de votre journal L'ÉPIPHANOIS pour informer la population.

Prochaine publication :

19 avril 2013.

Vos messages doivent nous parvenir avant le 15 avril.



GOLDORAK

- Menu du jour (plats pour emporter)
- 2 Salles de réception, Banquet (50 et 80 places)
- Réunion de tout genres
- Permis d'alcool

Essayez notre délicieuse pizza cuite au four
du jeudi 16h au dimanche 19h
(Lundi, mardi et mercredi, non cuite)

Linda Lepage : 418-867-1384

303, rue Viger, St-Épiphane, Qc, G0L 2X0



Atelier de Soudure Laurier Plourde et fils inc.

Gilles Dumont, prop.

11, rue du Collège
St-Hubert de Rivière-du-Loup
(Québec) G0L 3L0

Tél. : (418) 497-2327

Fax : (418) 497-1174

Cell. : (418) 860-6850

Courriel : gillesdumont61@sympatico.ca

CONSTRUCTION PAUL-ÉMILE THÉRIAULT ENR.



ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
CONSTRUCTION ET
RÉNOVATION EN BÂTIMENT

208, rue Viger
Saint-Épiphane, Québec G0L 2X0

Téléphone: 418 867-2576

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

SAINT-ÉPIPHANE

Daniel Thériault, président

Tél. : (418) 862-4326



QUI FAIT QUOI À SAINT-ÉPIPHANE ? QUI DOIT-ON APPELER ?



CONSEIL MUNICIPAL

Jean-Pierre Gratton, maire	867-2471
Pâquerette Thériault, conseillère siège no. 1	862-5336
Kathie Deschamps, conseillère siège no. 2	868-1939
Hervé Dubé, conseiller siège no. 3	862-5624
Manon Dupont, conseillère siège no. 4	867-5572
Renald Côté, conseiller siège no. 5	862-0356
Sébastien Dubé, conseiller siège no. 6	860-4553

BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Caserne pompiers	862-0052, #41
Bibliothèque	862-0052, #45
Bureau municipal	862-0052
Centre des loisirs	862-0052, #47
Centre d'accès Internet	862-0052, #20
Chalet des patineurs	862-0052, #46
Garage municipal	872-0052, # 27 ou 28
Salle de quilles	862-0052, #47
OMH de St-Épiphanie	867-3444
Maison des jeunes	862-7085

OFFICIERS MUNICIPAUX ET AUTRES RESPONSABLES (418)

Directeur général, Nicolas Dionne	862-0052, # 21
Adjointe administrative, Édith Dionne	862-0052, # 20
Trésorière-adjointe, Nadia Bérubé	862-0052, # 25
Agente de projets famille/loisir, Diane Bossé	862-0052, # 22
Agente de développement, Marie-Ève Ouellet	862-0052, # 23
Chef-pompier, Dany Dubé, résidence	862-2173
Chef-pompier, Dany Dubé, caserne	862-0052, # 41
Inspecteur en bâtiments et environnement Bruno Beaulieu	862-0052, # 23
Gestionnaire du réseau aqueduc/égout et Contremaître municipal, Pierre Fortin	862-0052, # 28
URGENCES	862-0052, # 28 appuyez sur le 1

URGENCE

Police	862-9191
Service Incendie	911
Ambulance	867-4411
CLSC	868-2572
Info-Santé	1-800-720-2572



Tous les textes du journal L'Épiphanois sont lus et corrigés mais il se peut qu'il y ait parfois des erreurs, veuillez nous en excuser. Aussi, nous ne sommes pas responsables des erreurs qui peuvent se glisser dans certains communiqués reçus par divers comités, citoyens ou entreprises. Ces articles nous arrivent souvent en format pdf donc il est impossible d'y faire des modifications.

Merci de votre indulgence !



HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL



Lundi	09h00-12h00	13h30—16 h 00
Mardi	Fermé am	13h30—16 h 00
Mercredi	09h00-12h00	13h30—16 h 00
Judi	09h00-12h00	13h30—16 h 00
Vendredi	09h00-12h00	Fermé pm

VOTRE JOURNAL MUNICIPAL L'ÉPIPHANOIS



est publié à tous les deux mois et distribué en 380 copies.

Rédaction et mise en page :

Nicolas Dionne, Édith Dionne, Diane Bossé et Marie-Eve Ouellet